

Communiqués de presse jusqu'à 2015 11.03.2014

Réussir la réforme de l'imposition des entreprises encore plus urgent

L'organisation faîtière de l'économie soutient les recommandations formulées par l'organisation de projet chargée de la RIE III en matière de politique fiscale et de mesures de péréquation financière. Afin de renforcer la compétitivité fiscale, les milieux économiques recommandent par ailleurs de poursuivre l'examen d'un impôt sur le bénéfice corrigé des intérêts. Ils rejettent par contre l'introduction d'un impôt frappant les bénéfices sur les participations ; revoir de fond en comble l'imposition des capitaux détenus par des personnes physiques n'est ni pertinent ni efficace dans le cadre de la réforme de l'imposition des entreprises. L'économie appelle de ses vœux une réforme fiscale visant l'essentiel et focalisée sur le renforcement de l'attrait de la place économique suisse pour les entreprises internationales. Cet objectif est d'autant plus urgent depuis le 9 février.

Mesures de renforcement de la compétitivité fiscale (allemand)